

LES 5 ENGAGEMENTS DE DSP DOUCY

Sachant qu'un client satisfait est un client qui en apporte d'autres, nous avons décidé de nous engager sur 5 points principaux :

1 – ACCUEIL, CONSEIL, DEVIS, PRIX

Que ce soit au téléphone où à domicile, nos techniciens et vendeurs vous accueilleront avec le sourire. Ils seront à votre écoute.

Nous ne serons pas avares de conseils pour vous proposer les produits et services qui correspondent à vos souhaits ; Posez vos questions, nous vous répondrons toujours au mieux exhaustivement. Nous ferons des recherches si nécessaire. Nos devis seront exécutés dans les plus brefs délais, maximum 4 jours ouvrés. Nos prix proposés ne sont pas les moins chers, mais toujours ceux du marché à service égal.

2 – DELAI D'EXECUTION, QUALITE DU MATERIEL ET DU TRAVAIL

Notre engagement est de respecter le rendez-vous et le délai d'exécution. Si cas de force majeure, vous serez prévenu dès l'événement.

Notre matériel est issu des plus grandes marques du marché, avec la norme NF ou Européenne ; Ce qui garantit une grande durabilité. Nous attachons une importance à vous fournir des produits Français où Européens ; Mais cela dans la limite du possible.

Le travail exécuté doit être irréprochable. Gage d'un « bouche à oreille » positif.

3 – GARANTIE et SERVICE APRES VENTE

Notre garantie sur matériel neuf est de 1 ou 2 ans selon l'article ; Nos prestations antenne sont garanties 1 ou 2 ans. (Voir nos conditions générales). Nos prestations électroménager et TV de 3 mois pour une panne identique

Nous nous engageons à intervenir sous 4 jours ouvrés suivant le lendemain de votre appel.

4 – PROPRETE, REPRISE et ENVIRONNEMENT

Nous attachons beaucoup d'importance à ce que nos travaux soient effectués dans la plus grande propreté. Nos techniciens ont l'obligation de nettoyer leur chantier avant de quitter l'habitation.

Nous reprenons vos anciens matériels démontés afin de les diriger vers des filières de recyclage (Screlec, Eco System, etc)

5 – SECURITE

Notre métier comporte des risques ; La manipulation et l'utilisation d'échelles ; Le travail en hauteur et sur les toitures ; Nos techniciens sont formés à ce métier et suivent des formations de mise à niveau. Il est de leurs devoir aussi de signaler un risque sur les éléments sur lesquels ils ont à intervenir.

Questionnaire de satisfaction